

DÉFINITION ET NOMENCLATURE DES MORPHES PLEUROGRAMMIQUES
DES CYNOGLOSSIDAE. — REVISION DE QUATRE ESPÈCES DU GENRE
CYNOGLOSSUS.

Par Paul CHABANAUD.

Après que la certitude me fut acquise de la variabilité individuelle du nombre des lignes latérales, chez les *Cynoglossidae* de la sous-famille des *Cynoglossinae* [1, p. 60-63]¹, j'ai proposé la dénomination de *morphe pleurogrammique*, pour désigner chaque groupe d'individus qui, au sein d'une même espèce, se montrent en possession de la même formule pleurogrammique, c'est-à-dire du même nombre de lignes latérales sur chacune des deux faces du corps. Si, eu égard au nombre de leurs lignes latérales, la plupart des espèces font preuve d'une constance morphologique qui semble absolue, il s'en faut cependant que pareille constance soit générale, car, dans la mesure où s'enrichit quotidiennement la quantité des spécimens étudiés, la liste ne cesse de s'allonger des espèces dont chacune comporte 2 ou même 3 morphes pleurogrammiques différentes. De telles espèces pleurogrammiquement polymorphes existent aussi bien dans l'un comme dans l'autre des 2 genres *Cynoglossus* Hamilton (Buchanan) et *Paraplagusia* Bleeker, genres qui sont les seuls dont se compose actuellement la sous-famille des *Cynoglossinae*.

Qu'ils appartiennent à la région céphalique ou à la région abdomino-caudale (ces derniers seuls devant être désignés par le terme *lignes latérales*), tous les organes sensoriels tégumentaires des *Cynoglossidae* sont constitués par des canaux épidermiques ; aussi, du point de vue où nous nous plaçons ici, n'avons-nous à envisager qu'une seule alternative : ces canaux existent ou n'existent pas. Il convient donc de rejeter comme manifestement erronée l'assertion formulée par divers auteurs, suivant laquelle certaines espèces possèderaient une ligne synaxonale nadirale « plus ou moins distincte ». Cette erreur résulte évidemment d'un examen trop superficiel, pratiqué à

1. Ce travail est entaché d'une erreur dont la rectification s'impose. Il y est dit, en effet (p. 62, début du 2^e paragraphe), qu'aucun os du neurocrâne ne contient de canaux sensoriels. Cette assertion erronée résulte d'une confusion entre les canaux sensoriels céphaliques profonds (canaux « muqueux ») et les canaux superficiels qui, situés dans l'épaisseur du revêtement dermique, sont couramment dénommés lignes latérales ou sensorielles. Or ces deux catégories de canaux coexistent chez les *Cynoglossidae* *Cynoglossinae* et une partie importante des canaux céphaliques profonds est incluse dans divers os crâniens, entre autres les frontaux. Cette question sera élucidée au cours d'un travail en préparation.

l'œil nu ou à l'aide d'appareils d'optique d'une insuffisance notoire. Soit parce que le septum conjonctif synaxonal (septum horizontal [EMELIANOV]) se rétracte après la mort, soit plutôt parce que la musculature se gonfle en s'imbibant du liquide conservateur, la face nadirale se creuse d'une dépression longitudinale, située au niveau de l'axe rhachidien ; tant et si bien que, lorsqu'il s'agit d'une espèce dépourvue de lignes latérales nadirales, cette dépression peut donner, à première vue, l'illusion de la présence d'une ligne synaxonale, imparfaitement constituée. Il suffit cependant d'un examen quelque peu minutieux pour acquérir la certitude de la présence ou de l'absence d'un canal épidermique, courant à ce niveau.

Même lorsqu'elle se fait sporadique, chez une espèce donnée, la morphe pleurogrammique différente de la morphe typique ne constitue pas une monstruosité ; elle n'acquiert cependant pas la valeur d'une sous-espèce ; ce n'est qu'un état individuel, dont la morphologie particulière du groupe qui nous occupe peut expliquer la diversité. Ajoutons à cela que les lignes latérales zénithales, autres que la synaxonale, sont fréquemment incomplètes (l'état rudimentaire de la ligne epaxonale nadirale reste encore sans exemple, ainsi que l'état rudimentaire de la ligne synaxonale zénithale ou nadirale) ; en pareil cas, la règle s'impose de considérer toute ligne latérale comme présente, lorsque le canal existe, quelle que soit sa brièveté.

Si, chez certaines espèces, la formule pleurogrammique varie individuellement, en toute indépendance de l'habitat, si, en d'autres termes, dans un lot de représentants d'une même espèce, capturés dans une même localité, les uns appartiennent à la morphe pleurogrammique typique et les autres à une ou plusieurs morphes pleurogrammiques différentes, toutes choses égales d'ailleurs, il n'en est pas moins vrai que, chez d'autres espèces, la formule pleurogrammique varie en fonction de la localisation géographique des individus. Au surplus, les deux phénomènes peuvent se superposer au sein d'une même espèce. Quelques exemples de ces variations seront passés en revue dans la suite de ce travail.

Comme, en dépit de sa variabilité individuelle, la formule pleurogrammique s'avère d'un grand secours, en vue de la caractérisation des espèces, comme, d'autre part, le déterminisme de ces variations particulières ne saurait être élucidé qu'à la faveur d'une accumulation de données biogéographiques, force est de mentionner ces variations morphologiques dans toute description ou citation des espèces. Or la satisfaction de cette nécessité pose un problème ardu : celui de la nomenclature systématique des morphes pleurogrammiques.

Après avoir fait usage, dans la courte série des travaux mentionnés à la fin du présent mémoire, d'un système qui consiste en la désignation de chaque morphe pleurogrammique par un nom spécial,

surajouté au nom de l'espèce (mais précédé de la lettre *m*, afin de le distinguer du vocable représentatif de la sous-espèce), je me suis rendu compte de l'excessive complication qu'entraînerait une telle nomenclature et, par conséquent, de son inapplicabilité. Si, en effet, l'espèce s'avère subdivisible en morphes pleurogrammiques, rien n'empêche qu'il en soit de même pour les sous-espèces et, en pareil cas, la nomenclature se composerait d'une série de termes pouvant s'élever à 5 ; à savoir : 1^o le nom du genre ; 2^o le nom du sous-genre ; 3^o le nom de l'espèce ; 4^o le nom de la sous-espèce ; 5^o le nom de la morphe pleurogrammique. La morphe pleurogrammique étant un concept nouvellement introduit dans la Science, rien d'étonnant que la création s'impose d'un mode inédit de l'expression de ce concept dans la nomenclature systématique. Je proposerai donc le système suivant, qui me paraît être le plus simple possible, bien que répondant à toutes les exigences.

Ce nouveau système s'inspire de celui dont la chimie fait couramment usage. Il consiste en une formule arithmétique, composée de 2 chiffres réunis par un trait d'union ; le premier chiffre représente le nombre des lignes latérales zénithales ; le second, le nombre des lignes latérales nadirales. Cette formule accompagnera en toute circonstance le nom des espèces dont la formule pleurogrammique est tenue pour absolument constante ou, en d'autres termes, le nom des espèces pleurogrammatiquement monotypiques. En ce qui concerne les espèces comportant 2 morphes pleurogrammiques ou davantage, leur citation ne comprendra pas la formule en question, mais, lors de leur description ou dans une liste quelconque, chaque morphe pleurogrammique sera désignée par la répétition du nom de l'espèce, accompagné cette fois de la formule pleurogrammique. Le cas échéant, cette règle s'appliquera aux sous-espèces. Quant à la liste synonymique, elle figurera à sa place habituelle, mais, selon le cas, immédiatement après le nom des espèces pleurogrammatiquement monotypiques ou après celui de chaque morphe pleurogrammique. Il en sera de même pour les sous-espèces. Aussi bien que l'espèce et que la sous-espèce, chaque morphe pleurogrammique doit être pourvue d'un holotype en collection. Voici quelques exemples.

Cynoglossus (Cynoglossus) senegalensis (Kaup).

Cynoglossus (Cynoglossus) senegalensis 2-1 (Kaup).

Cynoglossus senegalensis. KAUP 1858, Arch. Naturg., 24, p. 108. — FOWLER 1936, Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 70, pp. 527 et 1261.

Cynoglossus goreensis. STEINDACHNER 1882, Denkschr. Akad. Wiss. Wien, 45, p. 12, tab. 1, eff. 2.

Cynoglossus guineensis. OSORIO 1915, Mem. Mus. Bocage, 1, p. 104, eff. 2.
— FOWLER 1936, *op. cit.*, p. 1262.

Cynoglossus senegalensis senegalensis. CHABANAUD 1949, Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., (2) 21, p. 204. — ID. 1950, *ibid.*, p. 519.

Cynoglossus (Cynoglossus) senegalensis 3-1.

Cynoglossus canariensis. STEINDACHNER 1882, Denkschr. Akad. Wiss. Wien, 45, p. 13, tab. 2, eff. 2. — FOWLER 1936, *op. cit.*, p. 256. — CHABANAUD 1949, *op. cit.*, p. 203.

Cynoglossus senegalensis simulator. CHABANAUD 1949, *op. cit.*, p. 205.

Cynoglossus senegalensis canariensis. CHABANAUD 1950, Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., (2) 21, p. 519.

Cynoglossus (Cynoglossus) senegalensis 2-0.

Cynoglossus senegalensis browni. CHABANAUD 1949, *op. cit.*, p. 204. — ID. 1950, *ibid.*, p. 519.

Cynoglossus (Cynoglossus) lagoensis Regan.

Cynoglossus (Cynoglossus) lagoensis 3-1 Regan.

Cynoglossus lagoensis. REGAN 1915, Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 15, p. 129.
— FOWLER 1936, Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 70, p. 526. — CHABANAUD 1949, Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., (2) 21, p. 207.

Cynoglossus lagoensis lagoensis. CHABANAUD 1950, *ibid.*, p. 520.

Cynoglossus (Cynoglossus) lagoensis 2-1.

Cynoglossus monodi. CHABANAUD 1949, *op. cit.*, p. 65.

Cynoglossus lagoensis monodi. CHABANAUD 1950, *ibid.*, p. 520.

Cynoglossus (Cynoglossus) kopsi (Bleeker).

Cynoglossus (Cynoglossus) kopsi 3-0 (Bleeker).

Plagusia kopsii. BLEEKER 1851, Nat. Tijdschr. Ned. Indie, 2, p. 494.
— ID., 1852 Verh. Bat. Gen., 24, Pleuron, p. 31. — ID., 1854, *ibid.*, 7, p. 99.

Arelia kopsi. BLEEKER 1859, Act. Soc. Scient. Indes Néerl., Enum. sp. Pisc. arch. Ind., p. 184.

Cynoglossus kopsii. GÜNTHER 1862, Cat. Br. Mus., 4, p. 493.

Cynoglossus kopsi. BLEEKER 1866, Atlas Ichth., 6, p. 31, tab. 241, eff. 3.
— WEBER (M.) et BEAUFORT (L. F. de) 1929, Fish. Indo-Austr. Archip., 5, pp. 187 et 189.

Cynoglossus kopsi m. kopsi. CHABANAUD 1950, Ann. Mag. Nat. Hist. (sous presse).

Cynoglossus (Cynoglossus) kopsi 2-0.

Cynoglossus kopsi m. diagramma. CHABANAUD 1950, Ann. Mag. Nat. Hist. (sous presse).

(A suivre).

Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale du Muséum.



Chabanaud, Paul. 1950. "Définition et nomenclature des morphes pleurogrammiques des Cynoglossidae. Revision de quatre espèces du genre Cynoglossus." *Bulletin du*
Muse

um national d'histoire naturelle 22(6), 713–716.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/237339>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/330440>

Holding Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Sponsored by

Muséum national d'Histoire naturelle

Copyright & Reuse

Copyright Status: In copyright. Digitized with the permission of the rights holder.

Rights Holder: Muséum national d'Histoire naturelle

License: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Rights: <https://biodiversitylibrary.org/permissions>

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.